

Communiqué de presse – Berne, le 24 août 2016

Etude de la FMH et de l'ASMAC: abandon de l'activité curative

Un médecin sur dix cesse son activité prématurément

La part des médecins qui n'exercent plus auprès des patients oscille entre 8,4 et 12,9%. En d'autres termes, sur les 800 médecins qui terminent leur formation chaque année, 80 cesseront leur activité médicale au cours de leur carrière, comme le montre une étude mandatée par l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) et la Fédération des médecins suisses (FMH). Sans surprise, ce sont le plus souvent le taux d'activité, les horaires de travail et la difficulté à concilier vie de famille et vie professionnelle qui incitent les médecins à changer d'activité. Pour y remédier, la FMH et l'ASMAC prônent des conditions de travail adaptées au mode de vie actuel et une réduction des tâches administratives.

Dans un contexte de pénurie de médecins, il faut autant que possible éviter que les praticiens abandonnent leur activité auprès des patients. Jusqu'à présent, nous ne disposons d'aucune information sur le nombre effectif de médecins concernés ni sur les raisons de leur réorientation professionnelle. Ces questions ont désormais fait l'objet d'une étude réalisée par le Büro Vatter et l'Institut de recherche gfs.bern sur mandat de la FMH et de l'ASMAC.

D'après cette étude, entre 8,4 et 12,9% de médecins n'exercent plus auprès des patients, soit près de 80 praticiens sur les 800 médecins qui terminent leur formation chaque année. Selon cette analyse, les femmes seraient légèrement plus nombreuses que les hommes: en fonction du scénario envisagé, le taux de femmes est 1,2 à 1,6 fois supérieur à celui des hommes. Pour la grande majorité, l'abandon de l'activité auprès des patients est définitif; seul un médecin sur dix juge en effet plutôt ou très probable de reprendre un jour son activité professionnelle.

Les raisons invoquées sont le plus souvent étroitement liées aux conditions de travail dans le domaine des soins, avec au premier plan le taux d'activité et les horaires de travail: un médecin sur trois les considère comme l'une des trois raisons principales de sa réorientation. Plus d'une personne sur cinq mentionne également la compatibilité de l'activité médicale avec la garde des enfants et le contenu du travail. Le troisième facteur, à savoir le niveau d'exigence de la profession (16%), qui concerne l'activité à proprement parler, précède d'autres raisons comme la santé, la volonté de se réorienter professionnellement et la retraite.

Pour la FMH et l'ASMAC, l'accent doit être mis sur les mesures suivantes afin d'encourager les médecins à poursuivre leur activité auprès des patients:

- Adapter les conditions de travail au mode de vie actuel en proposant des taux d'activité et des horaires plus attrayants avec, par ailleurs, la création de postes à temps partiel dans tous les secteurs et à tous les échelons hiérarchiques, assortie de davantage de places de crèches avec horaires élargis à proximité du lieu de travail pour garantir une meilleure conciliation entre vie de famille et vie professionnelle.
- Réduire les tâches administratives: depuis plusieurs années, les tâches administratives des médecins ne cessent d'augmenter aussi bien à l'hôpital qu'au cabinet. En les réduisant, les médecins auront plus de temps à consacrer à leurs patients et pourront à nouveau se concentrer sur leur activité principale, ce qui augmentera l'attractivité de leur profession.
- Sensibiliser les médecins tout au long de leur carrière: les futurs médecins doivent être préparés aux multiples défis de la profession dès le début de leur formation mais aussi au cours de leur formation postgraduée et continue, qui doit aussi traiter de cette question.

Pour de plus amples informations:

«[Un médecin sur dix cesse son activité](#)», Esther Kraft, Lisa Loretan, Nico van der Heiden, Bulletin des médecins suisses n° 34, 2016

«[Renforcer l'attractivité de la profession de médecin](#)», prise de position

«[L'abandon de l'activité curative](#)», rapport final de l'étude de gfs.bern

Renseignements:

Jacqueline Wettstein, cheffe de la division Communication de la FMH
Tél. 031/359 11 50, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch

Nico van der Heiden, directeur adjoint / responsable politique & communication de l'ASMAC
Tél. 031/350 44 82, courriel: vanderheiden@vsao.ch